

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 4

Artikel: Agenda

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

arts. Le Jura lui doit l'ASPRUJ, l'Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien, dont elle est la fondatrice.

Outre la reconnaissance de la ville de Delémont, la Bibliothèque de cette même ville consacre une exposition à son œuvre d'architecte.

Centre de liaison

(br) – Accompagné d'un mot de la présidente M.-Th. Juillerat-Turberg, le dernier numéro du Centre de Liaison des associations féminines jurassiennes (CL) offrait pour la première fois à ses lectrices des fiches info-votations concernant l'agriculture et le frein aux dépenses fédérales. Conçues par une juriste, ces fiches devraient permettre à chacune de mieux comprendre les enjeux des votations.

Quant au mot de la présidente, il était à l'amertume: «L'année 94 a été pour les femmes de ce canton pourtant innovateur en son temps une annus horribilis! Qui aurait pu prévoir tant de déceptions, tant d'énergie anéantie, tant de femmes biffées systématiquement? Les élections de l'automne passé ont été à l'image du monde d'aujourd'hui: médiocres.»

Tout en souhaitant la bienvenue à la nouvelle ministre élue, Anita Rion – dont nous nous demandons si réellement elle sera capable de remplacer la forte personnalité d'Odile Montavon – M.-Th. Juillerat-Turberg précise que les femmes comptent sur l'appui de la ministre pour «encourager les femmes dans la formation continue et dans la réinsertion professionnelle, pour dénoncer les injustices faites aux femmes et pour une excellente collaboration entre les associations féminines jurassiennes». Le CL souligne encore qu'il «accorde toute sa confiance» à Madame Rion.

Neuchâtel

Au cœur du carnaval

(br) – Originaire du Haut-Valais, née à Sion, l'ethnologue Suzanne Chappaz-

Wirthner est une passionnée de l'hybride, du mutant, du double. «J'aime les jeux de l'imaginaire, dit-elle, je suis fascinée par tout ce qui n'est pas net». Raisons pour lesquelles, sans doute, elle a consacré il y a une vingtaine d'années un mémoire de licence aux masques du Lötschenthal, et vient de mettre le point final à une thèse de doctorat qui traite du carnaval haut-valaisan. Editée conjointement par l'Institut d'ethnologie de Neuchâtel et la Maison des sciences de l'homme à Paris, cette thèse s'intitule *Le Turc, le Fol et le Dragon*, un ouvrage que les amoureux des carnivals ne manqueront pas. Par une écriture claire, précise, sans prétention outrancière, l'auteure a su insuffler à ses recherches assez de vivacité pour permettre, non seulement aux spécialistes, mais également au public curieux, de plonger avec elle au cœur de cet univers qui fait fi de la grisaille quotidienne. Au-delà de la renaissance carnavalesque, qui remonte en Europe à la fin des années soixante, révélant le besoin humain de la sociabilité de la fête, l'auteure analyse méticuleusement la perspective historique des carnivals du Haut-Valais. Elle découvre les rapports conflictuels qui existent entre les trois communes, bute sur les théories savantes, révèle l'homme dans ses rapports au pouvoir: «Les participants au carnaval inventent des solutions aux tensions de la vie quotidienne, dit-elle, un jeu s'établit entre pouvoir et rébellion: les dominants sont toujours un peu ébloués!»

Contrairement à l'idée généralement répandue du carnaval immuable, incarné dans la vieille mythologie de l'exutoire, Suzanne Chappaz-Wirthner l'inscrit dans une mouvance perpétuelle: en Valais par exemple, les sociétés carnavalesques, proches des milieux économique-politiques, ont aujourd'hui de la peine à recruter une relève, car les jeunes ont créé leur propre carnaval, avec leur propre langage.

Suzanne Chappaz-Wirthner enseigne en Valais. A plusieurs reprises, elle a été chargée de cours en ethnologie européenne à l'Université de Neuchâtel.

Concours Femmes Suisses



Femmes suisses vous rappelle sa présence au Salon du Livre à Genève du 27 avril au 1^{er} mai 1995. Venez nous y rejoindre. Notre traditionnel concours vous y attend.

Mais n'oubliez pas non plus notre grand concours de billets d'humeur.

Envoyez-nous votre texte le plus percutant et le plus pointu sur un sujet d'actualité qui concerne les femmes. Votre envoi doit parvenir avant le 30 mai 1995 à l'adresse suivante:

Concours Femmes suisses
Case postale 1345
1227 Carouge/GE

Attention, il ne doit pas dépasser une page A4 dactylographiée et comportant une marge de cinq centimètres au moins à droite. Des livres récompenseront les meilleurs textes et nous publierons les trois premiers.

Agenda

Interruption de grossesse

Les femmes ont-elles besoin d'un entretien de conseil en cas d'interruption de grossesse? Telle est la question que se poseront les participantes au colloque organisé au restaurant Aigle Noir à Fribourg, le 29 avril prochain, de 9h45 à 16h par plusieurs organisations féminines suisses. Traduction simultanée. Prix de la journée, repas inclus sans boissons: 35 francs. Inscriptions jusqu'au 22 avril 1995 auprès de l'USPDA, case postale, 3052 Zollikofen. Montant à verser à l'avance sur le CCP30-31783-9.

Dernière minute

Bravo à Christiane Brunner d'avoir obtenu dans la révision de la loi sur le travail qu'on ajoute un amendement disant: «L'employeur veille à ce que le travailleur ne doive pas consommer des boissons alcoolisées».

En octobre 1984, Femmes suisses avait lancé avec succès une pétition demandant l'introduction d'une clause analogue dans la Convention collective du travail de l'hôtellerie pour lutter contre les abus des bars à champagne.